



Mathilde Labonté-Cloutier

Rédactrice en chef

Jessae à l'Assemblée nationale

C'est un énoncé budgétaire déplorable qu'a présenté le ministre des Finances hier matin. Pour un parti qui dit prôner l'égalité homme-femme et vouloir donner une grande place à la femme..... L'énoncé du budget est insensé. Encore un budget qui prend les citoyens.nes pour rien d'autres que des machins à faire de l'argent. Si on prenait le temps de réfléchir ?

Comment est-ce possible de passer à côté d'un enjeu si important, qu'est l'avancement des femmes ? Le seul endroit où l'on en fait mention dans le budget est lorsque l'on parle des revenus de la taxe sur la prostitution, qui rapporterait 300 millions. Le gouvernement souhaite-t-il tirer profit du travail du sexe plutôt que de venir en aide à ces femmes? En les décrivant en tant que « rebut de la société » tel qu'il l'a fait, je n'ai pas l'impression que le gouvernement veut les aider. Une chose est sûre, la vision et l'opinion des travailleurs.es du sexe ne changeront certainement pas qu'avec un projet de loi.

M. Levasseur explique même que les soins de santé distribués aux travailleurs.ses du sexe sont une perte économique. En effet, selon lui, les soins de santé prodigués aux travailleurs.ses du sexe sont une perte économique. Vraiment?

Et en plus, ceux et celles que le ministre nomme « les plus démunis.e.s » de la société pourront être géolocalisés.es en tout temps, comme de simples objets. L'hypocrisie de cette mesure sous prétexte de protection de leur sécurité est troublante. Si c'est de leur sécurité que le gouvernement s'inquiète, pourquoi ne pas leur fournir des endroits sécuritaires pour qu'ils.elles puissent travailler ?

Imaginez..... Si Jessae devenait sociologue pour sérieusement réfléchir à l'avenir de notre société. On aurait peut-être droit à des lois plus censées !





Les principales lignes de l'énoncé budgétaire

| Mesures | Montants | Objectifs |
|---|-----------------------------|---|
| Compteurs d'eau | 476M\$ | Diminution du gaspillage Responsabilisation de la population Surplus \$ |
| Infrastructures de bois (nouvelles technologies) | 25M\$ | Développement durable Partenariat public-privé (\$) |
| Infrastructures scolaires | 300M\$ | Bien-être des étudiants.es et des enseignants.es Qualité des outils pédagogiques |
| Élèves à besoins particuliers | 228M\$ | Égalité des chances |
| Salaires des enseignants.es | ↑ de 290M\$/an pour 5 ans | La santé des enseignants.es La qualité de l'enseignement |
| Formations professionnelles et continues | 200M\$ | Redéfinir la mission éducative |
| Pont reliant les deux rives de la rivière du Saguenay | 300M\$ | Protection de la faune marine Accessibilité des régions |
| Prolongement de la route 180 | 1,5 G\$ sur 5 ans | Développement économique des régions riches en ressources naturelles |
| Francisation | ↑ de 29M\$ | Opportunités pour immigrants.es |
| Projet de loi sur l'encadrement du travail du sexe | 4M\$ annuelle-ment | Sécurité des travailleurs.ses du sexe |
| Vente de la SAQ | Bénéfices ± 25G\$ sur 6 ans | Ouvrir le marché de vins et de spiritueux |

L'armée pour déneiger vos entrées



Marguerite Morissette
Chef de pupitre

Lorsque la porte-parole en matière de transport a demandé quelles seraient les mesures efficaces que le gouvernement propose de mettre en place afin d'assurer un déblayage des routes, le ministre des Transports, M. Ali Aziz, a répondu que la prudence est le mot d'ordre. Il a précisé qu'en tant que ministre des Transports, si nécessaire, il ferait appel aux

municipalités et « à la limite, pour éviter un autre cafouillage, [il pourrait] quasiment faire appel à l'armée ».

Le *Vox populi* a interrogé M. Aziz quant aux raisons d'envoyer l'armée déneiger la Gaspésie. Celui-ci a affirmé savoir que l'armée est sous juridiction fédérale mais qu'il n'avait pas contacté ses collègues fédéraux. En effet, il s'agirait d'une proposition de dernier recours.



ERRATUM

Une erreur s'est insérée à la page 7 du numéro du 11 janvier. Dans l'article « Est-ce que le Québec désire réellement retourner en élections? », la deuxième opposition a déposé une motion de grief et non de censure.

L'équipe du *Vox populi*



Une protection pour les travailleur.es de l'ombre



Camille Lévesque

Journaliste

L'étude détaillée du projet de loi 1 s'est terminée hier soir en commission parlementaire.

C'est avec une certaine fierté que les membres de l'UCL ont présenté leur projet de loi, prétendant défendre la sécurité et le droit au travail des travailleur.es du sexe ainsi que de les sortir des griffes du marché noir. Le VQ a salué le gouvernement pour son initiative, mais a pour sa part exprimé son malaise par rapport à l'âge minimum pour recevoir les services d'un.e travailleur.se du sexe. Il a aussi invité à la syndicalisation de ceux/celles-ci. Le CNQ a mentionné aux membres de l'UCL sa crainte que ce projet de loi ne compromette la santé et la sécurité des Québécois.es et a fait l'éloge de l'abstinence comme pratique plus avantageuse. Les conservateurs ont d'ailleurs décrit le travail du sexe comme étant du « sexe de survie ».

C'est en commission que les représentants.es des trois partis ont amendé les articles de la loi sur l'encadrement du travail du sexe. Les définitions de « travailleur.es du sexe » ainsi que « travailleur.es du sexe autonome » ont été ajoutées à l'article 1 de la loi. De plus, les tests de dépistage d'ITSS se révéleront rémunérés dans le cadre du travail du sexe. Plusieurs tentatives du CNQ ont été bloquées telles que la mise en place d'un comité comprenant un membre du clergé de l'Église catholique.

Le VQ a salué le gouvernement pour son initiative, mais a pour sa part exprimé son malaise par rapport à l'âge minimum pour recevoir les services d'un.e travailleur.se du sexe.

Si, comme prévu, le projet de loi 1 est adopté aujourd'hui au Salon bleu, il sera sanctionné par le lieutenant-gouverneur en fin de journée.





L'opposition réplique à l'annonce du budget



Mari-Denise Vane
Journaliste

Les deux porte-paroles de l'opposition en matière de finances répliquaient hier en séance à de l'énoncé budgétaire annoncé par Monsieur Sonam Levasseur, ministre des Finances.

Vision Québec

Monsieur Laurent Côté-De-Lagrange a fait ressortir l'absurdité de l'attente de résultats que génère, selon son parti, l'idéologie du néolibéralisme appliquée par le gouvernement en le comparant à la pièce de théâtre de Beckett *En attendant Godot*. Il a ajouté que l'UCL devrait combattre le capitalisme, « cette bête, ce taureau fou qui court et fait des dommages considérables sur son passage », en investissant dans la société.

« Nous voulons offrir aux Québécois et Québécoises une approche économique humaine

où la justice sociale règne, axée sur le partage des richesses. » - M. Côté-De-Lagrange

Au sujet de l'éducation, le porte-parole est revenu sur le passage de l'énoncé qui minimisait l'importance des sociologues dans la société et a argué que « l'aspiration intellectuelle » se devait d'être valorisée. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la séance, Côté-De-Lagrange s'est aussi dit très déçu de la vision de l'éducation par le gouvernement qu'il dit être « marchandisée ».

Il a conclu en prédisant que l'énoncé budgétaire ne ferait qu'aggraver l'écart, déjà considérable, qui subsiste entre les classes sociales.

Conservateurs de la nation québécoise

Monsieur Pablo Aguiar a commencé par féliciter le ministre, comme à l'habitude des membres du CNQ. Il s'est dit « atterré » et « choqué » par certaines parties de l'énoncé et a souligné l'écart important entre le montant investi présentement en éducation, soit 18,3 milliards et celui proposé par l'UCL, qui est de 810 millions

Une unité restaurée pour les libéraux



Astrid Babkine
Journaliste

À la suite de l'insatisfaction exprimée par certains membres de l'UCL, les députés du caucus libéral se seraient assis ensemble pour corriger la situation. Le mécontentement des députés par rapport à la ligne directrice du parti se serait dissipé grâce au dialogue.

Le député s'étant confié hier au journal aurait vécu un stress intense; M. Auclair se serait assis avec lui pour discuter, ce qui aurait calmé ses ardeurs. Il n'est donc plus question d'une éventuelle séparation au sein du gouvernement. L'UCL concentrera ses efforts sur les projets à venir dans un souci de constructivisme selon les dires des attachés de presse.



Fin du monopole de la SAQ



Jonathan Lenclume

Journaliste

« L'éducation des jeunes sera renforcée sur les impacts de la consommation de l'alcool. »

C'est avec assurance que le gouvernement, par le ministre de l'Économie, a présenté son projet de loi sur la libéralisation de la distribution des boissons alcoolisées. Il assure tout d'abord que cette libéralisation n'aurait aucune répercussion sur l'économie et qu'au contraire cela permettrait la relance du marché en créant de nouvelles entreprises innovantes. De plus, les consommateurs pourront découvrir les produits du terroir. Le VQ est contre ce projet puisque cela porte atteinte à la santé et à la sécurité des Québécois et est néfaste pour l'économie. Le CNQ est en accord avec ce projet si le gouvernement propose des initiatives pour la prévention, mais également des initiatives qui proposent un contrôle minimal du marché.

Ce qui ressort de la commission parlementaire portant sur ce projet, c'est que les deux partis ont eu beaucoup de difficulté à se mettre d'accord sur ce projet. Ils ont défini que les boissons alcoolisées comportent les spiritueux, les vins, les cidres et les bières. L'éducation pour les jeunes sera renforcée puisque les jeunes sont les plus touchés par la consommation abusive de l'alcool. Le gouvernement a dit qu'il ne peut agir sur la question du monopole à cause de son idéologie. Cependant, la commission approuve le fait que les produits québécois soient apposés d'un sceau pour être reconnus sur le marché des boissons alcoolisées.

***Ne manquez pas l'édition
spéciale d'aujourd'hui en
collaboration avec le Res publica
pour la clôture du Forum
Étudiant 2018!!!***



Le gouvernement entend maintenir de bonnes relations avec Terre-Neuve-et-Labrador



Mari-Denise Vane
Journaliste

Monsieur Vincent Pagé, ministre des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, et Madame Erika Lamoureux, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, annonçaient hier leur intention de renégocier le contrat d'achat d'électricité signé en 1969 avec Terre-Neuve-et-Labrador.

L'élément déclencheur de la décision de l'UCL a été le projet Muskrat Falls du gouvernement terre-neuvien qui vise à contourner l'attente signée avec le Québec. Il consiste en la construction d'un réseau de transport de l'énergie

hydraulique se dirigeant potentiellement vers les États-Unis. En effet, la province des maritimes serait insatisfaite du contrat qui les aurait désavantagés pendant toutes ces années.

L'UCL est conscient que 15,28 % de l'énergie en circulation dans la province provient de Terre-Neuve-et-Labrador et ne veut pas risquer de perdre cet apport. Il veut aussi éviter d'être dans l'obligation de délaissier l'hydroélectricité pour se tourner vers des ressources plus polluantes.

« L'hydroélectricité au Québec, c'est notre marque de commerce. » — Erika Lamoureux

Ainsi, le gouvernement propose de hausser le prix d'achat de l'énergie produite par Terre-Neuve-et-Labrador afin de satisfaire les deux partis de l'entente.

Suivez-nous sur Twitter et n'hésitez pas à commenter nos publications!

@2018vox



Un accord unanime pour l'action bénévole



Astrid Babkine

Journaliste

Le projet de loi de Vision Québec sur l'implication communautaire obligatoire a été acclamé en Chambre, tant par l'UCL que par le CNQ.

Aux dires de la porte-parole de l'Éducation, des loisirs et du Sport de Vision Québec, Mme Savaria, la nouvelle génération est une génération « individualiste, axée sur les médias qui reconnaît difficilement les enjeux sociaux ». Selon elle, le projet de loi 3 permettrait d'enrayer l'intimidation et d'éradiquer le racisme et le sexisme, un objectif d'envergure. M. Perron, député de VQ, a déclaré qu'il faut se méfier de la pression qu'exerce le besoin de performance chez les étudiants : « Il [le projet de loi] ne transforme pas les étudiants en machine académique, mais bien en meilleurs citoyens. »

Son discours a reçu l'approbation de la grande majorité de l'Assemblée. Seuls.es quelques députés.ées ont pris la parole et ont mentionné les lacunes du projet. M. Tazi, député de l'UCL, a qualifié de « cafouillis administratif » la gestion reliée aux choix des organismes du programme et à l'évaluation des jeunes. Personne n'a toutefois fait mention l'aspect « volontaire » de l'intention bénévole, qui est pourtant la base de cet acte de générosité.

« Il [le projet de loi] ne transforme pas les étudiants en machine académique, mais bien en meilleurs citoyens. » - M. Olivier Perron

L'UCL et le VQ se rejoignent en matière d'éducation



Mari-Denise Vane

Journaliste

L'Union citoyenne libérale et Vision Québec annonçaient hier en conférence de presse une collaboration au niveau de l'éducation qui se présente comme une relation d'échange.

Le projet de loi sur l'engagement communautaire obligatoire proposé par l'opposition officielle sera soutenu par le gouvernement. De leur côté, le VQ appuiera la volonté du premier ministre de convoquer les états généraux par rapport à la question de la reconnaissance des diplômes étrangers. Il y ajoutera l'idée des curriculum vitae anonymes dans le but de lutter davantage contre la stigmatisation. Le gouvernement renchérit en accordant un siège d'observateur à l'opposition officielle durant les états généraux. Le projet Vision Éducation semble également accepté par l'UCL.



Une première entrée en jeu boiteuse pour certains ministres



Mari-Denise Vane
Chroniqueuse

Les déclarations ministérielles se sont tenues à la salle de l'Assemblée nationale durant les deux derniers jours. Six ministères ont annoncé leur programme respectif. Les propos du ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ceux du ministre de la Famille ont particulièrement retenu mon attention.

Concentrer les efforts sur les proches aidantes

Monsieur Clavet-Labrecque, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, a annoncé des mesures de soutien aux proches aidants.es. Il a mis l'accent sur les femmes, en insistant sur le fait qu'elles étaient plus nombreuses que les hommes à prendre soin de leur famille. Reléguer les femmes à la maison, est-ce vraiment

la vision de l'égalité homme-femme dont parlait le premier ministre dans son discours d'ouverture?

L'accent toujours mis sur le partenariat privé-public... avec un penchant marqué pour le privé, avouons-le

Monsieur Krim, ministre de la Famille, a mentionné la volonté d'investir à la fois dans les garderies et les CPE. Vision Québec réitère le problème de subventionner le privé en insinuant un manque de confiance dans les CPE de la part du gouvernement. En effet, 192 nouvelles places pour l'ensemble du territoire québécois, c'est bien peu compte tenu de l'ampleur du problème. Le CNQ a proposé quant à lui d'investir l'argent directement dans la famille. L'UCL a alors reproché un manque d'écoute à ses collègues: « Il n'y a pas plus sourd qu'une personne qui ne veut pas entendre. » Évidemment monsieur le Ministre, mais, vous, écoutez-vous réellement les demandes des parents québécois quant à l'augmentation du nombre de places en CPE?



Samuel Clavet-Labrecque



Réda Krim



Un énoncé budgétaire ignorant la question des communautés autochtones



Astrid Babkine
Journaliste

La dernière enquête de Statistique Canada sur la population active dans les communautés autochtones du Québec révèle qu'en 2010, la baisse de l'emploi a eu des répercussions significatives chez les Premières Nations. Le Vox Populi a interrogé M. Auclair dans le but d'obtenir de plus amples détails sur la question.

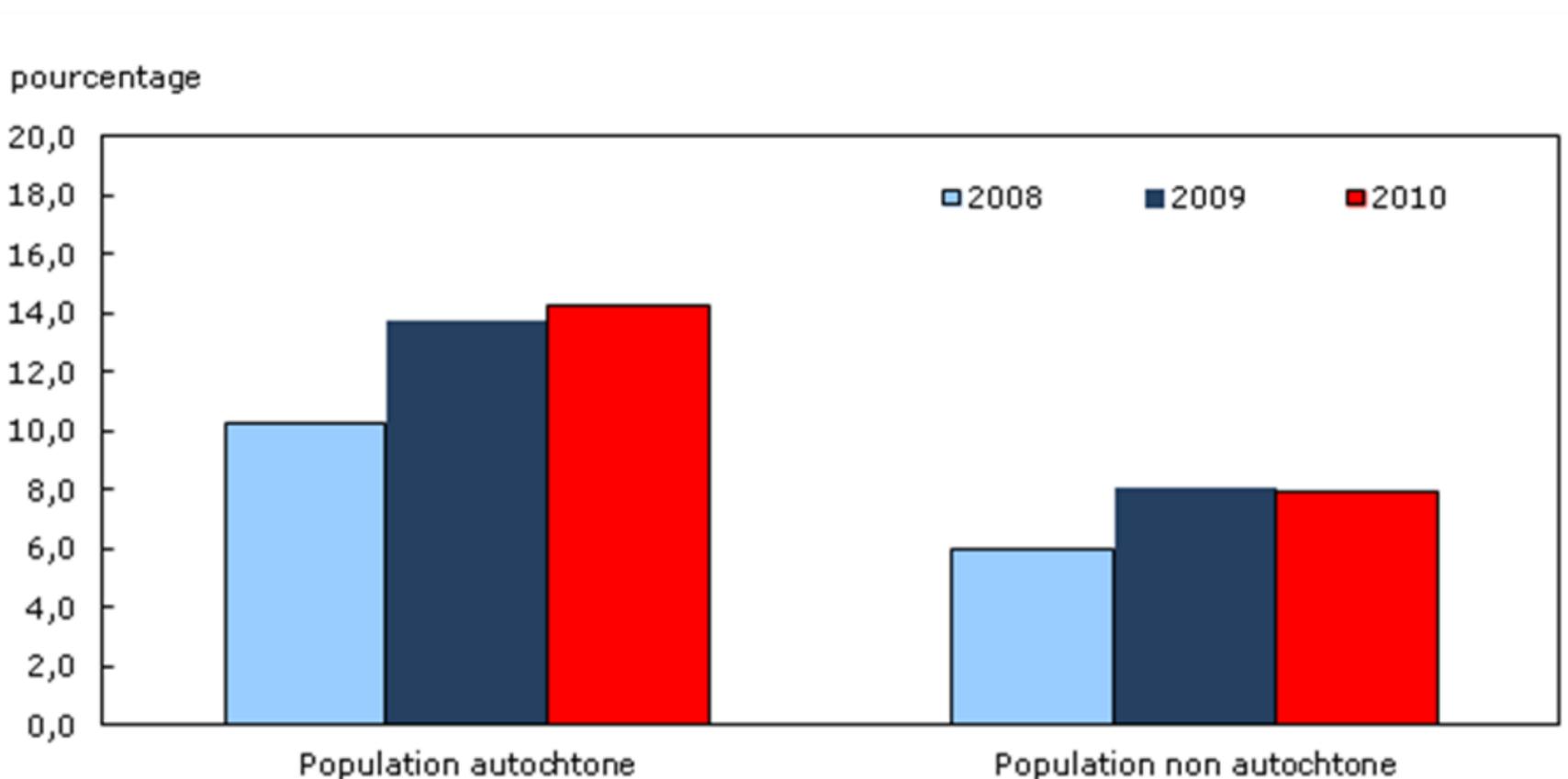
En entrevue avec le Vox Populi, M. Auclair a reconnu que le système des réserves portait atteinte au bien-être de ce peuple fondateur. « Leurs conditions de vie sont souvent inaccep-

tables. Ce n'est pas digne de la part d'un gouvernement d'accepter cela sur son territoire. »

Aux dires de M. Auclair, la revitalisation économique de certaines régions, telle qu'énoncée dans son discours d'ouverture, n'exclut pas les Premières Nations : celles présentes sur le territoire en question pourraient prendre part à l'activité économique du secteur. Toutefois, les Premières Nations sont absentes de l'énoncé budgétaire des libéraux, et aucun montant n'a été donné en ce qui concerne la santé, la ministre de la Santé ayant pourtant promis la création de turbo-centres dont pourraient bénéficier les communautés autochtones.

On peut alors se demander comment le gouvernement compte « ouvrir le dialogue » si ses promesses ne s'accompagnent pas d'actions concrètes.

Taux de chômage des populations autochtone et non autochtone âgées de 15 ans et plus, 2008 à 2010





Imaginez... l'Assemblée nationale
au pays des merveilles.

